

Publication de la Société d'Art et d'Histoire d'Aix-les-Bains Association loi 1901

2 rue Lamartine 73100 Aix-les-Bains. « archives@aixlesbains.fr »

> ISSN 1252-1698 06-01-79-26-73.

SOCIÉTÉ D'ART ET D'HISTOIRE D'AIX-LES-BAINS Octobre 2021

Les conférences de la SAHA

2° mardi de chaque mois, à 20h45 au cinéma Victoria - avenue Victoria à Aix Entrée libre et ouverte à tous

Bonjour à toutes et tous,

Nous avons repris nos activités de conférences en septembre et c'est un grand plaisir de se retrouver ! Nous vous adressons la suite du programme, sous réserve de modifications éventuelles.

En 2021

- * Mardi 12 octobre : Maria BIGEARD
 - « Les pérégrinations de la collection Faure (1942-1948) »
- * Mardi 09 novembre : Lionel BERTHET avec Joëlle PERRIER-GUSTIN du Radio-musée Galletti
 - « Premiers sur les ondes : trois savoyards pionniers des radiocommunications »

Cette conférence s'inscrit dans le cadre du centenaire de la radio grand public en France (1921 - 2021)

- * Mardi 14 décembre : Christian GUILLERE
 - « La vigne et le vin dans les pays de Savoie, des origines à nos jours »

En 2022

- * Mardi 11 janvier : Eugénie GHERARDI
 - « Lien entre les poètes Alphonse de Lamartine et Dante Alighieri »

Cette conférence s'inscrit dans le cadre du 700° anniversaire de la mort de Dante (1321 - 2021)

- * Mardi 08 février : Jean BAUD
 - « Histoire de l'enseignement professionnel en Savoie »

L'histoire de l'école d'apprentissage de la Savoisienne à Aix-les-Bains sera abordée.

- * Mardi 08 mars : Pierre JUDET
 - « De la « vallée des Bauges » au « Massif des Bauges », de la métallurgie à l'économie laitière et fromagère ... »
- * Mardi 12 avril : Dominique BECCATINI (auteure de Joanny Drevet, œuvre gravé)
 - « Joanny Drevet, peintre-graveur lyonnais et savoyard de cœur »
- * Mardi 10 mai : Véronique DOHR
 - « De la construction des églises paroissiales et Savoie au XIXe siècle à leur restauration au XXIe siècle »
- * Mardi 14 juin : Laurent DEMOUZON
 - « Les fortifications de Savoie (1820 1940) »

Pour information : les conférenciers interviennent bénévolement, la SAHA prend en charge leurs frais de déplacement et d'hébergement.